

CROUS DE PARIS

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2^{ème} classe, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, ouvert au titre de l'affectataire CROUS DE PARIS, session 2026

Le Directeur Général du CROUS DE PARIS,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2^{ème} classe ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2^{ème} classe dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, ouvert au titre de l'affectataire CROUS DE PARIS, au titre de l'année 2026 :

Madame RIBEIRO Lina, présidente, ingénieure d'études de classe normale, Université Paris Sciences et Lettres, Paris.

Madame SETTI Oulya, vice-présidente, attachée d'administration de l'Etat, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris, Paris.

Monsieur BOURGUIBA Khmaies, expert, assistant ingénieur, Rectorat de l'académie de Paris, Paris.

Madame AHMED-FOUATIH Nadia, ingénieure d'études de classe normale, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris, Paris.

Monsieur CHEREL Christophe, technicien de recherche et formation de classe normale, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris, Paris.

Madame MILLE Christel, suppléante, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 30 avril 2026

Le Directeur général
du Crous de Paris

Thierry BÉGUÉ